

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Autoportrait

François Hébert

Volume 25, Number 6 (150), December 1983

Un quart de siècle de liberté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30657ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hébert, F. (1983). Autoportrait. *Liberté*, 25(6), 39–45.

FRANÇOIS HÉBERT

AUTO PORTRAIT

à Normand Amyot

Comment peut-on être avocat? Je me le demande, je vous le demande. Pourtant, je le suis. Du moins, je le parais. On le dit. J'ai des procès, je me manifeste au palais, au parquet, dans les salles d'audience, où siègent juges et jurés, où comparaissent les parties, la requérante et l'intimée, et les experts et les témoins, devant des auditoires. Tous vous le diront: je suis l'avocat Untel. Vous me le diriez aussi, si vous me voyiez. Or j'en suis venu à en douter sérieusement, contre l'évidence, contre le bon sens le plus élémentaire, et contre la loi. Contre vous tous.

— Maître, comme on m'appelle, plaidez-vous contre vous-même?

— Contre ma fonction, Votre Honneur. Contre moi-même, cela ne se peut.

— Si vous n'êtes avocat, qu'êtes-vous?

— Est-ce que je sais? Un marron, peut-être.

Le juge me rétorquerait alors que j'ai besoin de repos, de vacances dans le sud, de distractions. Précisément, oui, j'en ai grand besoin, et ce n'est pas sans le savoir qu'en ce moment j'écris ces lignes, qui m'amuse, me divertissent, autant sinon plus qu'un voyage aux Bermudes ou toute autre évasion que vous pourriez imaginer: des femmes, le vin, l'argent, l'art... Je fuis, je me fuis, oui, comme un coupable.

- Mais quel est le mobile?
- Celui qui fuit, précisément.
- Facile!
- En automobile.
- Débile.
- Crime parfait: pas de crime.

Qui instruira mon procès? Qui m'accusera, et de quoi, et qui me défendra? Qui témoignera pour moi, contre moi? Et le jugement, la sentence ou l'acquittement, qui le prononcera? Qui assiste à tout ceci? Qui va là? Tant de personnes imaginaires se bousculent en moi, prennent place dans le palais de justice de mon cerveau, leur exacte place et nulle autre, classent leurs dossiers, scrutent autrui, supputent leurs chances, ourdissent ceci, cela, m'observent, cherchent leurs mots, se raclent la gorge, vont parler. Oyez, oyez! Notez bien, Votre Honneur, que je ne veux pas tourner en dérision l'institution judiciaire, la procédure, perruques et toges et procès-verbaux: ce sont les seules preuves de notre civilisation, de notre humaine condition et noblesse. Je dirai même plus: sauf votre respect, Votre Honneur, je crois que votre perruque vaut plus cher que vous, que l'animal qui sue sous elle. Et sauf mon propre respect, qu'idem pour moi: la plume que je promène sur le papier en ce moment est plus belle, plus vraie, plus forte, meilleure en tous points que celui qui la tient, je veux dire moi-même, le scribe à demi éveillé qui a besoin de beaucoup de café pour la suivre, cette plume qui l'entraîne, déroule ses phrases dans sa tête (la mienne? l'ai-je toute à moi?) comme sur le papier, et les proposera bientôt à votre attention, à vos yeux ou à vos oreilles, à votre cœur et à votre cerveau. Il se peut que soit félon l'acte que je commets. Il se peut. Je ne le crois pas cependant. Si vous le jugez tel, c'est vous le félon. Juge-t-on un acte? Non, ce sont nos actes qui nous jugent. Le meurtrier qui n'a pas été appréhendé, pas jugé, est-il moins meurtrier? Continue, ma plume, de dérouler tes phrases, témérairement et impunément, et laisse braire les ânes. *Asinus asinum*

fricat. Etes-vous du nombre? Mais chut, voici le procureur de la Couronne, que j'appellerai maître Etienne.

— Votre Honneur, dirait maître Etienne, cet homme peut-il encore exercer ses fonctions parmi nous, s'il doute de ses propres capacités ainsi que des nôtres, et pire, de l'autorité même de cette Cour, et de la vôtre, Votre Honneur?

Je m'appelle Emmanuel. Mettons. Pourquoi pas? Ce nom me plaît, me convient. Fi de celui que mes parents m'ont donné, qui ne me connaissent pas, ne pouvaient pas deviner qui je deviendrais. Qui? Celui qui vous parle, pardi! Et dont parlait plus haut maître Etienne (moi donc, mais lui selon son point de vue), et de ses (mes) fonctions «parmi nous». J'aime assez l'expression qu'il a utilisée. Parmi nous, me voici en effet, comme la pièce capitale d'un puzzle, s'il en est une qui, plus que toute autre, le soit.

— Ou le chien dans le jeu de quilles, m'aurait rétorqué maître Etienne.

Le marteau du juge nous ramène à l'ordre, à la réalité, écrase, pilonne nos métaphores.

— Votre nom?

— Emmanuel Saint-Pierre.

— Lieu de naissance?

— Montréal, ici même.

— Date?

— 1er janvier 1953.

— Profession?

— Avocat, direz-vous.

— Disons-nous, maître Saint-Pierre? C'est à vous de nous le dire, de répondre à notre question.

— Avocat, si vous voulez.

— Si nous voulons?

— Évidemment. Sans votre accord, je ne suis rien. Sans le mien, vous non plus, sauf votre respect, Votre Honneur.

— Cela va de soi, maître Saint-Pierre, mais nous ne sommes pas ici pour philosopher. Quand je vous demande votre profession, répondez: avocat.

-
- Vous le savez? Donc, pourquoi le demander?
 - Greffier, inscrivez: avocat.
 - Halte-là! Vous allez vite en affaire! Vous n'avez pas répondu à ma question: si vous connaissez ma profession, pourquoi m'avez-vous interrogé à ce sujet?

L'apparent ridicule de pareil dialogue n'aura échappé à personne, ni sa totale invraisemblance. Mais je maintiens, contre les réactions des esprits superficiels, que cette discussion est du plus haut intérêt philosophique, et je vous ferai remarquer qu'il dérange passablement l'ordre établi, en l'occurrence le tribunal lui-même, dans la mesure où la question que l'avocat Saint-Pierre pose au juge, comme au tennis on renvoie la balle, change l'interrogateur en interrogé, et presque déjà le juge en accusé, et l'accusé en juge, et peut-être le procureur en témoin, en badaud ou en rien du tout. Ce manège, idéalement, obligerait les acteurs à changer de place dans la salle, selon leurs nouvelles fonctions: moi, à m'installer dans le fauteuil du juge, lui à descendre à la barre. La représentation de pareil procès s'avérerait quasiment impossible, vu que chaque bout de phrase prononcé par l'un ou l'autre d'entre nous risque de changer son statut, son vêtement, le décor, le monde entier même. L'esprit futé me suit. Les autres resteront derrière, qui continueront de s'imaginer que la justice est une affaire simple, qui va de soi, qui les dépasse mais à laquelle ils se fieront toujours, naïfs et optimistes: grand bien leur fasse. D'ailleurs, à bien y penser, ils n'ont pas entièrement tort, et pour un peu je prendrais leur défense contre les prétendus futés de mon espèce. Sans ceux-là, je veux dire les gens ordinaires, les piliers de la société s'écrouleraient: les institutions, la bourse, les marchés, la langue, les relations humaines mêmes. Bref, tout l'homme, la femme incluse. Alors! Alors quoi? Eh bien, prudence. Car l'absence de la justice immanente, si incomplète et dérisoire qu'elle soit, n'empêcherait pas l'injustice, forcément elle aussi incomplète et dérisoire (heureu-

sement). Jusqu'ou ma plume me mènera-t-elle?

— Cet individu est un anarchiste, Votre Honneur.

— Voici donc, enfin, le chef d'accusation, dit le juge.

Par ce chef, oui, ma tête est mise à prix. Rien de moins, je vous assure. Le procureur a lancé le mot: anarchiste. Je sens que je ne m'en tirerai pas indemne, à moins de me trouver un excellent avocat. Serai-je ce dernier? Serai-je moi-même? Egal à moi-même, cela ne suffira pas. Supérieur à moi-même, voilà ce que je devrai être, mais comment?

— Votre Honneur, dirai-je, si vous permettez, encore que cela se conçoive mal, que cela soit incongru et pose toutes sortes de problèmes, non seulement métaphysiques mais de simple intendance et de vulgaire procédure, accordez-moi le privilège, ne serait-ce qu'à titre temporaire, d'être mon propre procureur.

— Réduirons-nous maître Etienne au chômage?

— Un accusé peut se défendre sans avocat, être son propre avocat. Mais son propre procureur? Non, semble-t-il. Mais pourquoi pas?

— Et maître Etienne?

— Qu'il me défende, s'il le peut.

Cette mise en scène, lecteur, est quelque peu hypocrite: ma stratégie visait seulement à écarter maître Etienne du jeu. S'il m'attaque, je l'attaque et le remplace. Me défendrait-il? Non plus: je m'en défendrai bien, je suis là. Comme au bridge, celui-là fera le mort. Les cartes de maître Etienne me sont connues: je l'écarte donc de l'affaire. Vu que et vu que, et attendu que, attendu que et attendu que, par ces motifs et circonstances, Emmanuel Saint-Pierre se poursuit soi-même par les présentes et jusqu'à ce que le premier rattrape le second, ou le second le premier.

— Voudrez-vous à la fin me remplacer moi-même? s'enquit le juge.

— Oui.

C'est clair. Certes, il faut un acte de foi considérable de la part du lecteur pour accepter l'éventualité

d'un pareil dénouement. Tout un one man show! On n'en voit pas souvent. En fait, le dénouement le plus plausible, sub specie realitatis, serait le suivant: considérant l'outrecuidance de l'intimé, le juge ajouterait aux charges l'accusation d'outrage au tribunal. Ou mieux, bien que je ne connaisse pas la jurisprudence à cet égard, si elle existe, le juge m'exclurait illico de la salle d'audience, et tout aurait lieu sans moi, ce qui serait absurde, vu que je suis le principal intéressé, sinon le seul, celui qui doit répondre des accusations, aux accusations aussi. Un procès sans poursuite ni défense, ni requérant ni intimé, cela n'a pas de bon sens: d'où je déduis que mon premier scénario, qui faisait de votre serviteur un agent triple, le juge, l'accusation et la défense, pour farfelu qu'il parût, était mieux fondé que celui-ci, encore que moins *vraisemblable*, au sens qu'on donne à ce mot de nos jours et qui n'est pas son vrai sens, même si ce sens paraît être son vrai sens. Trêve de subtilités. Le juge se sera donc désisté, nonobstant ses sentiments, quels qu'ils fussent. La justice se sera fait justice. Ne désespérons pas de l'humanité, si elle est encore capable d'une telle intelligence, d'une telle générosité.

— Il ne reste donc que toi.

— Eh oui, me dis-je.

— Tu oublies les jurés.

— Où ça?

— Tu dois les choisir, en pesant le pour, le contre, et en tranchant.

— Foin d'eux, le juge les emporte avec lui.

— Mais les témoins, comment t'en débarrasseras-tu? Et les spectateurs?

— Qui seront-ils?

— Procédons au choix.

Présentez-vous, lecteurs! Vous d'abord. Votre nom? Votre adresse? Profession? Préjugés? Non merci. Au suivant, etc. Au fond, non, je ne suis pas un avocat: je suis un écrivain. Ou bien un avocat égaré par sa plume? Ou bien un dramaturge confiné au parquet? Mais dites: avez-vous vu, entendu quelque

chose? Etiez-vous là quand c'est arrivé? Racontez!
Ah! Personne pour témoigner! Et de rien! Voilà bien
le dernier mot de ce grand procès qu'est le monde,
dont ce texte-ci constitue, à ma grande joie et à mon
grand désespoir, l'approximatif procès-verbal,
l'étrange et familier grain de sable dans les justes
engrenages des astres et des destins.